Responsable:
M. Éric TAVARES



Formation PASSERELLE

Boîte automatique vers boîte manuelle



Règlements par chèques, espèces, CB, boutique en ligne ou virement



Sous quelles conditions?

• Être titulaire du permis de conduire B78, en cours de validité.

Le déroulement :

- 7 heures de formation réparties selon vos disponibilités.
- La formation est divisée en 2 parties :
 - Partie 1 : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduites complexes.
 - Partie 2 : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
- Demande de fabrication du nouveau permis auprès d'ANTS.

Comment:

• S'inscrire auprès de son auto -école labellisée :

1, rue Jean Tissier 78840 FRENEUSE 01 30 93 46 20 Agrément N° E1107813650 15, rue de la Procession 27200 VERNON 09.52.56.19.96 Agrément N° E1502700042 60, rue Nationale 78710 ROSNY 09 88 48 50 61